

**SYNDICAT DES PROPRIETAIRES
FORESTIERS SYLVICULTEURS
DES BOUCHES DU RHÔNE**

grâce au concours du

Centre Régional de la Propriété Forestière



Provence
Alpes
Côte d'Azur

Les Délégués de Massif

Journée de formation
Samedi 11 octobre 2008



Une forêt privée gérée et préservée
par un réseau d'hommes compétents
au service des générations futures

Le Délégué de Massif - Positionnement

Le Syndicat et sa politique de Massif



Les Délégués parmi les autres acteurs

Gérard GAUTIER



Une forêt privée gérée et préservée
par un réseau d'hommes compétents
au service des générations futures

Simiane - Samedi 11 octobre 2008

Centre Régional de la Propriété Forestière



Provence
Alpes
Côte d'Azur

Le rôle du Syndicat

La forêt a un rôle multifonctionnel.

C'est pourquoi le Syndicat a pour objet:

- **la défense des intérêts de ses adhérents**

et pour cela s'occupe de

- **tout ce qui a trait à l'exploitation de la forêt**

- **tout ce qui a trait au rôle de la forêt dans l'environnement et la protection de la nature**

Le réseau des Délégués de Massif

Pour atteindre ces objectifs:

- **être présent dans toutes les instances et manifestations où la forêt constitue un enjeu**
- **à tous les niveaux de concertation et/ou de décision**



*Une forêt privée gérée et préservée
par un réseau d'hommes compétents
au service des générations futures*

Simiane - Samedi 11 octobre 2008

Centre Régional de la Propriété Forestière



*Provence
Alpes
Côte d'Azur*

Le réseau des Délégués de Massif

- nous faire connaître et reconnaître
 - du Préfet et des différents services de l'Etat,
 - des collectivités locales: Région, Département, Communes, et de leurs établissements,
 - des autres organismes intéressés à la forêt.
- pour une meilleure connaissance et surtout un meilleur dialogue
- afin de régler les problèmes là où ils se trouvent.

Les missions des Délégués de Massif

- être la voix du Syndicat
- être l'interlocuteur privilégié de tous les acteurs de la forêt dans chaque massif:
 - les institutionnels,
 - les autres organismes,
 - et aussi de nos propres adhérents.
- en liaison avec nos partenaires de la forêt privée: CRPF, Coopérative, ASL...
... car nous sommes une même communauté d'intérêts et devons parler d'une même voix.

Les acteurs de la forêt privée

Ses 3 piliers aux plans national et local:

- **Le CRPF**

établissement public créé par l'État pour aider techniquement les propriétaires et porter l'intérêt général d'une bonne gestion de la forêt privée.

- **La coopérative Provence Forêts**

créée par les propriétaires pour réaliser la mise en valeur de leur forêt: maîtrise d'œuvre, vente sur pied...

- **Le Syndicat**

pour défendre les intérêts des propriétaires.

Les acteurs de la forêt privée

et selon les massifs:

- **les ASL**

regroupements de propriétaires pour gérer ensemble des enjeux communs.

Les autres acteurs

Les institutionnels:

qui ont en charge les espaces naturels et la forêt

- **l'État**

- DDAF (et DRAF)
- DIREN

- **la Région**

- **le Département (Conseil Général)**

- **les Communes**

et leurs EPCI: Communautés, SIVOM, SIVU (en particulier pour les PIDAF)

Les autres acteurs

Leurs dérivés:

- **l'Observatoire de la Forêt Méditerranéenne**
- **l'Union des Communes Forestières**
- **le Grand Site Sainte Victoire**
- **les Parcs Naturels régionaux**
Alpilles, Camargue.
- **les pompiers (SDIS et marins)**
- **les CCFF**



Les autres acteurs

Les associatifs:

- les chasseurs
- les gardes
- les associations environnementalistes
- les randonneurs
- et plus généralement tous les autres « utilisateurs », représentés **ou pas** par des Fédérations: escalade, cyclotourisme, etc.

Les Délégués parmi les autres acteurs

en conclusion:

- tous ces acteurs sont de plus en plus habitués à nous rencontrer dans d'autres circonstances
- vous représentez plus de 600 propriétaires
- et un peu plus de 23.000 ha
- enfin, plus de 73% de la surface de forêt est privée.

**> Vous avez toute légitimité pour
vous exprimer haut et fort**

> Vous devez valoriser notre statut de

- **gestionnaires responsables**
- **défenseurs de l'environnement**

Les connaissances et outils à la disposition du Délégué



Une forêt privée gérée et préservée
par un réseau d'hommes compétents
au service des générations futures

Simiane - Samedi 11 octobre 2008

Centre Régional de la Propriété Forestière



Provence
Alpes
Côte d'Azur

Les connaissances et outils à la disposition du Délégué

- La forêt participe au paysage
- Nos forêts sont très fragiles:
climat, fréquentation, pression urbaine
- Elles n'ont pas toujours été laissées à l'abandon
et participaient voilà peu à l'activité économique
- L'espace aujourd'hui prisé des citadins est le fruit
du travail ancestral des propriétaires
- Le cycle de la forêt sur plusieurs décennies relie
les générations
- La gestion durable est devenue un enjeu majeur

Les connaissances et outils à la disposition du Délégué

La loi d'orientation forestière du 11 juillet 2001 a posé les 3 fonctions de la forêt:

- fonction de **production**

- même réputée improductive, la forêt produit « malgré nous ».

- c'est une nécessité de l'entretenir, de récolter son bois, au moins pour en réduire la biomasse

Les connaissances et outils à la disposition du Délégué

La loi d'orientation forestière du 11 juillet 2001
a posé les 3 fonctions de la forêt:

- fonction de **production**
- fonction **environnementale et de biodiversité**

Le Grenelle de l'environnement

- milieu naturel sans intrant
- produisant une énergie renouvelable neutre
- favorable à la gestion de l'eau
- et à la biodiversité

Les connaissances et outils à la disposition du Délégué

La loi d'orientation forestière du 11 juillet 2001
a posé les 3 fonctions de la forêt:

- fonction de **production**
- fonction **environnementale et de biodiversité**
- fonction **sociale**

La chasse est l'exemple le plus connu.

Avec la pression des citoyens, les conflits d'intérêt se multiplient (quad, moto verte, etc).

La loi d'orientation forestière a posé le principe de conventions d'ouverture des forêts au public et de rémunération du service rendu.

Les connaissances et outils à la disposition du Délégué

En conclusion:

- une forêt peu productive en services marchands:
 - l'exploitation raisonnée coûte cher
 - le seul débouché significatif est resté longtemps la trituration
 - > le renchérissement de l'énergie est favorable au bois
 - > le bois d'œuvre sera conforté par les suites du Grenelle
- une forêt mieux placée en services non marchands:
 - largement impactée par Natura 2000
 - offrant de nombreux sites dont le classement est prévu
 - > une étude en cours se propose d'en fixer les règles
 - > le conventionnement et la rémunération des contraintes sont prévus par la loi...

Le profil du forestier des B-du-Rh.

Sur environ 2000 propriétaires dans les Bouches-du-Rhône, le Syndicat en regroupe plus de 600, soit \approx **30%**.

D'une enquête menée en 2005, qui a permis d'obtenir plus de 300 réponses, on peut dresser le **profil type**:

- 60% sont des hommes
- 47% ont plus de 70 ans
- 2/3 sont des retraités
- 6% seulement sont propriétaires sous forme de société
- 30% ont acheté leur forêt (depuis plus de 20 ans)
- 60% possèdent entre 10 et 25 ha

Le profil du forestier des B-du-Rh.

A propos des **documents de gestion durable**:

- 1/3 des assujettis ont réalisé un PSG
- près de 50% n'en voient pas l'intérêt
- 20% disent connaître les SRGS et CBPS
- **70% souhaitent utiliser ces documents,**
avec l'aide du CRPF et de la Coopérative



Le profil du forestier des B-du-Rh.

A propos de la **fréquentation du public**:

- 67% ont matérialisé leurs limites, généralement avec les panneaux du Syndicat
- la fréquentation est constatée dans 77% des propriétés
- 2/3 la considèrent comme une nuisance
- on note surtout celle des motos et quads
- mais aussi des dépôts d'ordures
- **les rapports sont:**
 - **plutôt bons avec les chasseurs**
 - indifférents ou mauvais avec les autres
- **8 propriétaires de l'ASL Bibemus ont signé une convention de passage avec le Grand Site Ste Victoire.**

Le profil du forestier des B-du-Rh.

A propos de **la vie en forêt**:

- la moitié habite en forêt et en ont hérité depuis +de 20 ans
- 72% possèdent un bâtiment,
dont 80% seulement sont aménagés



Une forêt privée gérée et préservée
par un réseau d'hommes compétents
au service des générations futures

Simiane - Samedi 11 octobre 2008

Centre Régional de la Propriété Forestière



Provence
Alpes
Côte d'Azur

Le profil du forestier des B-du-Rh.

A propos de **la gestion de leur forêt**:

- **travaux**: 401 propriétaires en ont fait réaliser par la Coopérative (depuis 10 ans)
 - quelques uns en engagent directement
 - d'autres via les ASL
- **chasse**: principale activité, mais rarement formalisée
- **tourisme et loisirs**: quelques uns ont organisé une activité ou un hébergement en gîtes
- **pâturage**: peu nombreux sont ceux qui ont une convention, mais un peu plus accueillent un berger et son troupeau
- **au total**: **25% réalisent l'équilibre financier**
18% en tirent un revenu (essentiellement de la chasse)

Le profil du forestier des B-du-Rh.

A propos des **enjeux collectifs**:

- **très peu (24%) sont informés des projets et démarches** concernant leur propriété
 - PIDAF et Natura 2000 sont les plus connus
 - mais rarement leurs contenus
- **incendies**:
 - une propriété sur deux a été touchée par un incendie
 - une propriété sur deux dispose d'équipements de DFCl 50% par une citerne (ou piscine).
 - tous les propriétaires disent bien connaître les OLD
 - 80% disent réaliser le débroussaillage conformément à la réglementation.